

L'ÉCOLE MUNICIPALE de NATATION

> Dès la grande section de maternelle, découverte progressive du milieu aquatique. À partir du CE1, cours d'apprentissage puis de perfectionnement.

> Chaque piscine organise les cycles de cours en fonction de ses spécificités et des disponibilités de bassin. Les cours durent 40 minutes, ils ont lieu une fois par semaine, sauf pendant les vacances scolaires.

> Encadrement des cours assuré par les éducateurs sportifs de la Direction des sports.

> Des cours d'apprentissage pour adultes sont également proposés, renseignements en piscine et sur le site internet de la collectivité. Inscriptions à la rentrée de septembre.

> Enfants en situation de handicap : les tests ont lieu en septembre, se renseigner à l'accueil de la piscine de Bréquigny.

APPRENTISSAGE DE LA NATATION DE LA GRANDE SECTION AU LYCÉE

Cours le mercredi après-midi ou le soir en semaine

DE LA GRANDE SECTION DE MATERNELLE AU CM2

> **Éveil aquatique**

Découverte et sensibilisation au milieu aquatique.

> **Apprentissage puis perfectionnement**

Initiation progressive aux techniques de nages.

À PARTIR DU COLLÈGE ET JUSQU'À 17 ANS

Pour les jeunes qui n'ont pas encore appris à nager ou qui manquent d'aisance dans l'eau. Objectifs : assimiler les bases de la natation et acquérir un savoir-nager sécuritaire.

> **En fonction des piscines deux niveaux proposés : apprentissage et perfectionnement**

TARIFS* : 163,00 € le cycle ou 66,00 € avec 

*Tarifs indicatifs en attente du vote en Conseil municipal du 15 mai 2023

Les cours débutent à partir du lundi 11 septembre 2023

Le paiement des cours s'effectue en piscine courant septembre

LES PISCINES MUNICIPALES

> **Piscine de Bréquigny**

Boulevard Albert 1^{er}
Tél. 02 23 62 27 30
piscine.brequigny@ville-rennes.fr

> **Piscine Saint-Georges**

Rue Gambetta
Tél. 02 23 62 15 40
piscine.st.georges@ville-rennes.fr

> **Piscine des Gayeulles**

Avenue des Gayeulles
Tél. 02 23 62 27 40
piscine.gayeulles@ville-rennes.fr

> **Piscine de Villejean**

Square d'Alsace
Tél. 02 23 62 27 50
piscine.villejean@ville-rennes.fr

DEUX ÉTAPES POUR S'INSCRIRE

L'ÉCOLE
MUNICIPALE
de NATATION

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

1

LE TEST AQUATIQUE

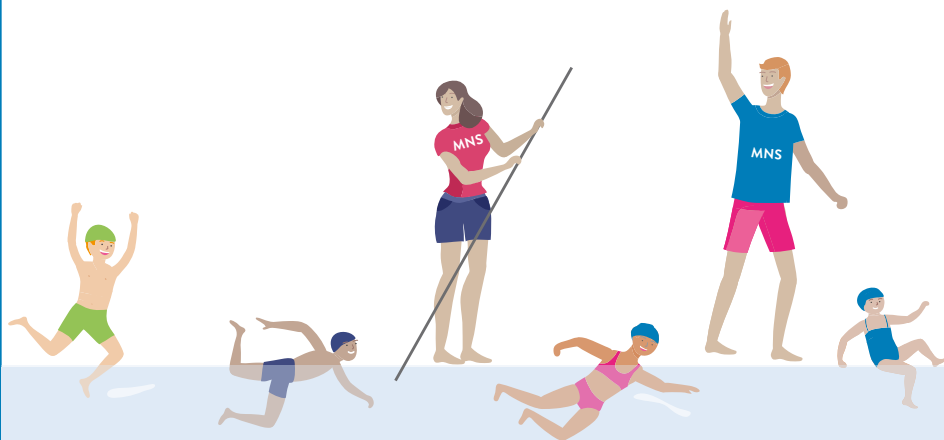
 DU 30 MAI AU 2 JUIN

- > Pour tous les enfants, dès la grande section
- > Prévoir la tenue de bain

EN PISCINE ET SANS RENDEZ-VOUS

Mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h
Et le mercredi de 15h à 17h

-  > Le passage du test ne garantit pas l'obtention d'une place
- > Pas de choix de créneau le jour du test

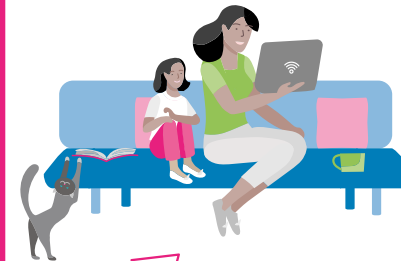


2

LE CHOIX DU CRÉNEAU

 À PARTIR DU 19 JUIN

et du 26 juin pour les non-Rennais



EN LIGNE

Sur le portail

espace-citoyens.net/rennes
dès 9h00

OU



EN PISCINE

> Du lundi 19 au mercredi 21 juin, de 9h à 12h

> Jeudi 22 juin, de 17h à 19h

> Pour les non-Rennais :

Du lundi 26 au mercredi 28 juin, de 10h à 12h